

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 17 MAI 2024

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

Vendredi 17 mai 2024

à 10 heures 30

au siège social de SCOR SE

5, avenue Kléber

75016 Paris

L'avis de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 8 avril 2024 (Bulletin n°43) et contient l'ordre du jour et le projet du texte des résolutions qui seront soumises au vote des actionnaires à l'occasion de cette Assemblée.

Les actionnaires au porteur doivent adresser une demande auprès de leur intermédiaire financier aux fins d'obtenir les formulaires de procuration et de vote par correspondance. Les actionnaires nominatifs les recevront directement avec leur convocation.

Les informations relatives à cette Assemblée peuvent être consultées sur le site internet de SCOR à l'adresse suivante : www.scor.com/fr/assemblee-generale-2024.

Les documents prévus à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce sont disponibles, dès ce jour, sur le site internet de la Société à l'adresse www.scor.com sous la rubrique « Investisseurs / Assemblées Générales / Informations et documents relatifs à l'Assemblée 2024 » ou sur simple demande auprès du service Relations Investisseurs (investorrelations@scor.com).

Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième (5^{ème}) jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer les documents visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut prendre connaissance au siège de la Société à compter de la convocation et au moins pendant un délai de quinze (15) jours précédant la date de l'Assemblée, les documents visés aux articles R. 225-83 et L. 225-115 du Code de commerce.

La réunion de l'assemblée générale sera retransmise en direct, en vidéo, sur le site Internet de la Société : www.scor.com

*
* *

SCOR, un réassureur mondial de premier plan

Réassureur mondial de premier plan, SCOR offre à ses clients une gamme innovante et diversifiée de solutions et de services de réassurance et d'assurance pour le contrôle et la gestion des risques. Fidèle à sa devise « l'Art et la Science du Risque », le Groupe met son expertise reconnue au sein du secteur et ses solutions financières de pointe au service du bien-être et de la résilience des populations.

Le Groupe a enregistré 19,4 milliards d'euros de primes en 2023. Représenté à travers 35 bureaux dans le monde, il est au service de ses clients dans près de 160 pays.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.scor.com

Relations Presse

Alexandre Garcia
media@scor.com

Relations Investisseurs

Thomas Fossard
tfossard@scor.com

Retrouvez-nous sur

[LinkedIn](#)

Certifié avec  **wiztrust**

L'ensemble des contenus publiés par le groupe SCOR à partir du 1er janvier 2024 sont certifiés avec Wiztrust. Vous pouvez en vérifier l'authenticité sur le site wiztrust.com.